

1^{er} Trimestre 2010 - n°73

PONTCARRÉ

"Pontcarré
sous la neige"

Village forestier
de la Brie

Boîte aux
Lettres
du
Père Noël



Edito	pages	3
Vie Municipale	pages	4
Vie Associative	pages	16
Divers	pages	17

www.mairiepontcarre.net

Vous désirez rencontrer vos élus mais vous ne connaissez pas bien leurs noms, consultez cette présentation succincte, elle vous servira de guide :

MAIRE

Tony SALVAGGIO,

MAIRES-ADJOINTS

Catherine TOURNUT Finances, vie économique et culturelle.

Roland LEROY, Voirie

Anne-Marie VUILLAUME, Scolaire et Sociale

Serge LANGE, Urbanisme et Aménagement

Bruno LACROIX, Vie Associative et Animation

CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

Marie-Anne PINTO, Communication

Denis THOUVENOT, Cadre de vie - Environnement

CONSEILLERS MUNICIPAUX

Thomas ARRIAS, Jeunesse et sports

Danielle GIRAUD, Animation et sports

Régis GOSSELIN, Animation jeunesse

Axel JEAN, Social et scolaire

Marc VALETTE, Vie économique

Claude MACLE, Travaux

Jean-Luc LANFRANCHI, Information

Moheiz SAKOUHI, Jeunesse et sports

Corinne GABILLARD, Social et scolaire

André LEFRANCOIS, Cadre de vie

Elisabeth ZOGHLAMI, Aménagement Urbanisme

Bulletin municipal tiré à 1100 exemplaires

Directeur de la publication : Tony SALVAGGIO

- Rédactrice en chef : Marie-Anne PINTO

- Rédaction : Commission Communication et Information

- Conception graphique, réalisation et impression :

AZAPRIM - Bussy Saint Martin - 01 60 07 79 45

- Crédits photos : AMAREVE - Marie-Anne PINTO, Tony SALVAGGIO, Bruno LACROIX, Anne-Marie VUILLAUME.





Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Ce premier bulletin de l'année est comme chaque année l'occasion de vous présenter mes vœux ainsi que de faire le point sur les principaux événements de l'année passée et de parler des projets pour celle qui débute.

Tout d'abord dans le secteur jeunesse, l'espace jeune rencontre un vif succès. Il permet à nos jeunes de 11 à 17 ans de se retrouver dans un lieu qui leur est dédié et qui les responsabilise. Le sérieux du personnel encadrant permet l'organisation d'activités et de sorties correspondant aux attentes des jeunes.

Le centre de loisirs rencontre toujours un réel succès, et son utilité n'est plus à démontrer tant le taux de fréquentation est constant.

Les travaux du groupe scolaire sont terminés, offrant un meilleur confort et un gain de place, ce qui permet de meilleures conditions d'accueil et de travail, tant pour les enseignants, que pour les enfants. La nouvelle salle de restauration est également en service. Elle contribue à un accueil plus convivial et à une meilleure qualité du service pendant le moment de détente qu'est le repas.

Concernant le domaine social, en coopération avec la Brie Boisée nous continuons à développer le portage de repas à domicile. Nous offrons maintenant, en complément de ce

qui était proposé, le repas du soir. Cette nouvelle offre semble très appréciée par nos aînés. Est-il utile de rappeler que ce service est accessible à tout âge, à partir du moment où la personne rencontre des difficultés dans la confection de ses repas (maladie, suite d'hospitalisation, etc.), pour quelques jours ou sur une plus longue durée. Toujours dans le cadre de la Communauté de Communes, un grand nombre de nos jeunes sont partis en séjours de vacances grâce à une organisation conjointe.

Cette année, le Centre Communal d'Action sociale a été amené, sans doute à cause de la conjoncture économique, à octroyer un nombre d'aides plus important. Souhaitons pour tous que la situation s'améliore au plus tôt.

De nombreuses manifestations ont égrené l'année 2009, qu'elles soient sportives, culturelles ou caritatives. Si la commune s'investit dans ces actions, c'est aussi et surtout grâce à tous les bénévoles que notre village vit au rythme des saisons et des différentes fêtes. Je les remercie pour leur engagement et leur dévouement car sans eux, bien des choses ne pourraient se réaliser.

Les perspectives pour 2010.

Cette année 2010, ne verra pas de gros chantiers de travaux se réaliser, certains dossiers sont en cours d'étude ou dans



Madame Chantal BRUNEL, Député de la circonscription,
et Madame Brigitte EUDE, Conseillère Régionale.



l'attente d'accord de subvention, comme le transfert des ateliers municipaux, la réfection du gymnase ou l'aménagement du terrain jouxtant le terrain de sport. Il reste encore à finaliser certains points importants avant d'engager les choix. Il semble donc peu probable que ceux-ci débute cette année.

Nous engageons cette année le Plan Local d'Urbanisme afin de préparer, en termes d'aménagement, l'avenir de notre commune pour les 15 prochaines années. Nous sommes accompagnés dans cette démarche par un bureau d'études afin d'affiner au mieux nos besoins.

En parallèle et, comme nous nous y étions engagés dans notre programme, la commission environnement finalise le dossier de présentation d'amélioration et de sécurisation de la circulation dans la commune. Des réunions publiques de concertation se tiendront au cours du premier semestre afin que chacun

puisse venir s'informer et débattre.

Le reste des travaux sera principalement axé sur l'entretien dans la commune et les bâtiments.

Je conclurai en disant qu'il fait toujours aussi bon vivre chez nous, croyez bien que nous nous faisons tout pour que cela continue.

Je vous renouvelle tous mes vœux pour cette nouvelle année.

Tony SALVAGGIO

Maire de Pontcarré

Vice Président de la Communauté de Communes
de la Brie Boisée en charge des Affaires Sociales

Votre site <http://www.mairiepontcarre.net/>



Cérémonie du 11 novembre

91^{ème} anniversaire de la fin de guerre 1914 – 1918

Cette année, sous les auspices d'une météorologie clémente, les cérémonies de commémoration du 11 novembre à Pontcarré ont été rehaussées par la présence remarquable non seulement de la brigade équestre et des pompiers, mais aussi d'un détachement militaire de jeunes élèves officiers de Marine issus de la P.M.S (Préparation Militaire Supérieure) placés sous le commandement du capitaine de corvette (R) Arnaud Guerrier de Dumast. L'aide décisive de l'assistant départemental de la Marine Thierry Gauroy nous a permis de donner plus d'éclat au devoir de mémoire qui réunissait de nombreux Pontcarréens.

- Monsieur Pierre Hascoët, Président de l'amicale des anciens combattants, a donné lecture du message de l'UFAC (Union Française des Associations de combattants).
- Le capitaine de vaisseau (R) Thierry Gauroy a parlé de l'engagement, des missions et des devoirs des réservistes de la Marine.
- Monsieur Tony Salvaggio, Maire de Pontcarré a rappelé les circonstances de l'armistice et les espoirs qui en sont nés.

Après l'énoncé de la longue liste des tués et le dépôt des gerbes de fleurs devant le monument aux morts, un des moments forts de la cérémonie fut l'interprétation collective et chantée de notre hymne national. Toute l'assemblée entonna avec cœur une vibrante « Marseillaise » qui fut un moment privilégié particulièrement émouvant. Ensuite, les participants précédés par les fidèles porte-drapeaux se sont rendus en cortège au cimetière pour honorer les tombes des soldats tombés ou disparus au cours des conflits de la première guerre mondiale.

Le traditionnel « verre de l'amitié » offert en Mairie, est venu clôturer cette manifestation à la fois amicale et patriotique qui a su réunir beaucoup de Pontcarréens qu'il convient de féliciter pour l'esprit civique dont ils ont fait preuve et qui a fait l'admiration des représentants des communes avoisinantes...

Chers concitoyens, nous comptons encore sur votre participation en 2010 pour maintenir dans notre village les valeurs et les traditions liées à l'histoire de la République Française !

Serge Lange
Maire adjoint - Correspondant Défense



Les travaux de restauration intérieure de l'église



- LES RESTAURATIONS ANTÉRIEURES :

- En 1884, d'importants travaux de maçonnerie, furent commandés par le Maire de l'époque Mr Leloir ;
- En 1911, reprise de la toiture ;
- En 1914, réfection de la grande porte dans son style primitif, tel qu'aujourd'hui ;
- En 1987, ravalement extérieur complet, et nouvelles reprises de certains éléments de la toiture ;
- En 1990, remise en place des abats-son du clocher ;
- En 1995, réhabilitation de tous les vitraux ;
- En 2002, pose d'un coq tout neuf équipé d'un dispositif anti-foudre ;
- En 2003, assainissement des fondations par injection de résine, afin d'éviter la remontée capillaire d'eau dans les murs ; Par la suite, l'inspection des piliers soutenant la nef et les collatéraux, piliers constitués de gros troncs d'arbre chemisés de plâtre, révéla un état avancé de pourrissement à leur base, dû à l'humidité ; des travaux devaient être très rapidement envisagés.
- Fin 2007 le Conseil Municipal a obtenu un contrat rural subventionné à 80 % par la Région Ile de France, le Département et le Conseil Général de Seine et Marne.

- RESTAURATION 2009 :

- Courant 2008, un architecte fut désigné pour assurer la maîtrise d'œuvre, et un appel d'offre lancé pour rechercher les entreprises devant exécuter les travaux.
- La reprise à l'identique des piliers par sciage des parties détériorées et adjonction de pièces de bois en résine traitée, et chemisage plâtre ;
- L'assainissement des murs et la reprise des nombreuses fissurations ;
- Installation du chauffage au gaz au sol, et pose d'une chaudière performante afin d'assurer une montée en température rapide et bien répartie garantissant le maintien hors gel en dehors des Offices ;
- Reprise intégrale du sol en tomettes posées à l'ancienne façon 18^{ème} ; seule l'allée centrale de la nef, a conservé son carrelage original ;
- Remise à neuf des soubassements bois des murs des collatéraux, et restauration des boiseries du cœur ;
- Remise à neuf de toute l'installation électrique aux normes de sécurité en vigueur, ainsi que la sonorisation (ampli, haut parleur, micro) ;
- Installation, dans l'ancienne sacristie, des commodités : lavabo et WC ;
- Reprise du portail principal donnant accès

au narthex, (où les pénitents devaient assister aux offices, l'entrée dans la nef leur étant interdite) ;

- Reprise des portes de la nef avec changement de sens d'ouverture, (pour raison de sécurité) ;
- Création sous le clocher d'un mini musée dédié aux objets remarquables du culte, mise en place d'une échelle de meunier avec mezzanine pour faciliter l'accès au clocher ;
- Remise complète en peinture des murs : narthex, nef, collatéraux, chœur, sacristies, sous clocher ;

A l'occasion de ces travaux, la pierre datant de 1661, et attestant de l'origine de la Relique et de l'ancienneté du culte de St Roch à Pontcarré, originellement placée dans le narthex au dessus du bénitier, a été confiée à un atelier spécialisé en restauration d'objet du culte. Elle est maintenant mise en place à l'entrée de la nef. La grande toile représentant la Vierge et l'Enfant est en cours de restauration, elle sera remise en place courant février 2010.

Un nouvel aménagement du parvis et du square adjacent est programmé à court terme.

Roland Leroy et Claude Macle

La Municipalité de Pontcarré et Les restaurants du Cœur

"Au profit des



Vous remerciant de votre générosité !

Grâce à vos dons de jouets tout au long de cette année 2009, la

« BOURSE AUX JOUETS »

du 12 décembre dernier a rapporté à l'association départementale des restaurants du Cœur de Seine et Marne



1303.55 €

contre 951.48 € l'an dernier !

35% de plus ... Un réel succès !

Les invendus ont été déposés aux Restos du Cœur de Roissy en Brie.

Un grand MERCI également à tous ceux qui ont participé à la mise en place de cette action notamment dans la collecte, le tri, le nettoyage et lors de la vente.

Sans COLUCHE les Restaurants du Cœur n'existeraient pas et

sans VOUS ils n'existeraient plus !

Corinne GABILLARD

Conseillère Municipale aux affaires sociales et scolaires



La Municipalité de Pontcarré et les associations ont organisé les 4 et 5 décembre, le

TELETHON

VENDREDI 4 DECEMBRE 2009 :

- vente de croissants à la sortie des écoles et au centre de loisirs.

SAMEDI 5 DECEMBRE après midi :

- diverses animations au gymnase : de nombreux jeux pour les enfants, vente de gâteaux, livres, petites poupées et décoration de Noël.

- Démonstrations de chorégraphies des danseurs de l'ACAP.

SAMEDI 5 DECEMBRE le soir :

Un repas typiquement breton (galette saucisse, crêpe, far breton et une bolée de cidre) animé par l'atelier musical de Pontcarré, a été suivi d'un spectacle, divers sketches joués par des bénévoles de tous horizons, certains faisant partie de l'association théâtrale EN SCENE mais d'autres ont accepté de monter sur les planches pour la première fois.

Une participation importante des Pontcarréens a permis de récolter la somme de 1982,97 euros, des différentes activités et ventes, à laquelle s'ajoute 230 euros de dons reçus soit un total de 2 212,97 euros, reversés à l'AFM (association française pour la myopathie).

Merci à tous pour votre mobilisation car c'est grâce à vous que l'AFM peut poursuivre son combat engagé contre l'injustice de la maladie et merci à tous les bénévoles qui ont participé à l'organisation de cette manifestation.

Danielle GIRAUD - Bruno LACROIX
Commission animation

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 30 OCTOBRE 2009

1. Finances Communales

- Une garantie d'emprunt est accordée à la Chaumière de l'Île-de-France sise 81, rue du Pont de Créteil - Saint Maur des Fossés (94) à hauteur de 50% des emprunts contractés dans le cadre de l'acquisition de 15 logements collectifs à Pontcarré - 2 avenue du Haras et de la nécessité de financer les travaux d'amélioration. Cette garantie d'emprunt n'est accordée que sous réserve d'une garantie identique de la part du Département de Seine-et-Marne.

- révision annuelle du loyer du local commercial de la Poste
Le loyer annuel applicable pour le local commercial de la Poste sise 40 Grande Rue à Pontcarré à compter du 1er janvier 2010 est fixé à 17 216,08 €.

- subvention à l'association de Contrôle Judiciaire Socio-Éducatif de Seine et Marne
Versement d'une subvention de 100 € à l'association de Contrôle Judiciaire Socio-Educatif de Seine et Marne

- modification des tarifs des consommations pour les manifestations organisées par la commune

2. Avenants au marché négocié pour la restauration de l'église Saint-Roch

- Avenant n°1 au lot n° 2 Charpente - structures bois - menuiseries intérieures

- Avenant n°1 au lot n° 3 Électricité

3. Autorisation donnée au Maire pour l'achat d'un terrain appartenant à l'Agence des Espaces Verts de la Région Île-de-France Il est décidé d'engager la procédure d'acquisition à l'amiable de la partie du terrain d'une superficie estimée à 4 800 mètres carrés située au lieu-dit Le Tir correspondant à la parcelle cadastrée A 103 amputée du chemin d'accès existant et de la surface conservée par l'AEV pour permettre l'alignement sur la parcelle attenante restant en sa propriété, et ce afin de poursuivre l'aménagement de cet espace destiné aux activités de sports et de loisirs.

4. Exercice du droit de préemption pour des équipements publics

Il convient de trouver un bâtiment ou un terrain situé sur la commune susceptible d'accueillir des locaux pour les services techniques municipaux. Toutes les possibilités pour une telle acquisition doivent être étudiées, y compris l'exercice du droit de préemption pour permettre une telle acquisition.

5. Questions Diverses.

Décision n° 2009.08 en date du 25 septembre 2009 : modification du fonctionnement de la régie de recettes « Fêtes et Cérémonies »

Décision du 21 octobre 2009 ;

- avenant n°1 au marché de travaux pour les travaux d'extension du groupe scolaire Louis Mazet de Pontcarré d'un montant de 7 623 € H.T.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 17 DÉCEMBRE 2009

1. Finances Communales

- Décisions modificatives :

Afin de prendre en compte les dépenses non prévues lors du vote du budget primitif au printemps 2009, le Conseil Municipal à l'unanimité adopte les décisions modificatives n° 2, 3, 4, 5 et 6.

- Fixation des tarifs pour les droits de raccordements sur les réseaux pour l'année 2010

Revalorisation des droits de raccordement aux réseaux à compter du 1^{er} janvier 2010.

- Réseaux eaux usées :

671,79 € TTC pour les pavillons,
671,79 € TTC pour les commerces,
671,79 € TTC * 0,7 * nombre d'appartements pour les collectifs.

- Réseaux eaux pluviales:

536,34 € TTC pour les pavillons,
536,34 € TTC pour les commerces,
536,34 € TTC * 0,7 * nombre d'appartements pour les collectifs.

- Versement d'une subvention exceptionnelle de 300 € à l'association Anama

2. Personnel communal

- Mise en place du dispositif de la journée solidarité

- Recrutement de quatre agents non titulaires pour le recensement de la population pour la période allant du 21 janvier au 20 février 2010.

- Fixation des tarifs pour les droits de raccordements sur les réseaux pour l'année 2010



Marché de Noël

La municipalité de Pontcarré a organisé les 19 et 20 décembre 2009, son marché de Noël, sous la neige.

Quarante exposants ont proposé des idées de cadeaux originales et sympathiques :

ARTISANALES, GASTRONOMIE

Les stands étaient installés Place de la Liberté, avec en plus, pour le bonheur des tout petits, le manège de la fête foraine.

Une restauration rapide, hot dog, gaufres, barbe à papa, vin chaud, café et boissons ont permis aux visiteurs et exposants de se réchauffer par ce froid.

Les enfants ont pu décorer les sapins en attendant avec impatience la venue du Père Noël. Après avoir parcouru à pied les rues de Pontcarré en distribuant des papillotes, il est arrivé vers 14h30 au chalet, pour remettre les cadeaux aux enfants.

Dimanche, le froid, la neige à nouveau annoncée, ont découragé certains de nos exposants, et la plupart de nos stands sont restés vides ! Les exposants les moins frileux sont revenus et nous avons passé ensemble de très bons moments.

Un grand merci au personnel technique, aux bénévoles et élus qui ont installé et décoré les stands, dans le froid et sous la neige !

Merci également à tous nos visiteurs car sans eux le marché n'existerait pas.

Danielle GIRAUD

Bruno LACROIX

Soirée de très haute qualité

A l'issue des travaux de rénovation de l'église et en partenariat avec le Lions Club d'Ozoir-Roissy-Pontault- Pontcarré et le Conservatoire Maurice Ravel d'Ozoir-la-Ferrière, un concert a été organisé Samedi 19 décembre 2009.

Cinq jeunes musiciens, élèves de la classe de musique de chambre de ce conservatoire de musique ont accepté de se produire pour nous offrir ce concert de musique de chambre.

En première partie, nous avons pu apprécier les Danses Hongroises de Johannes Brahms, ainsi qu'une Sonate de Ludwig Van Beethoven jouées avec beaucoup de talent par des pianistes et un violoncelliste. En seconde partie, ont été interprétés plusieurs « lieder » de Johannes Brahms par une chanteuse accompagnée au piano, avant de terminer par une sonate pour violoncelle et piano de Brahms.

Une soirée de très haute qualité musicale !

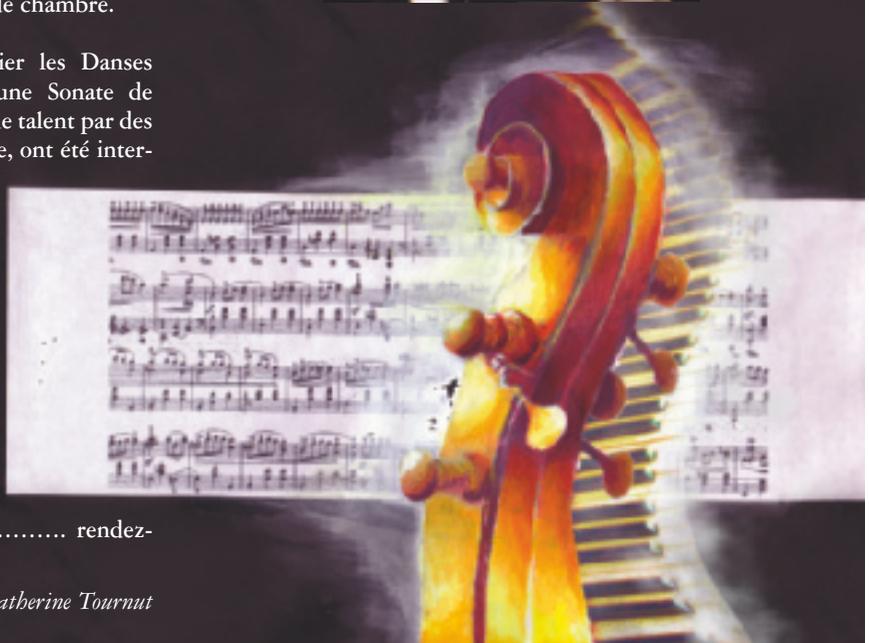
Merci au conservatoire d'Ozoir pour sa coopération, merci surtout à Émilie, Raphaël, Gauthier, Sandrine et Olivier pour leurs interprétations, ainsi qu'à leur professeur, Martine Carot, pour le travail considérable que représente une telle prestation, et rendez-vous pour une autre soirée.

Catherine Tournut



Johannes Brahms

Ludwig Van Beethoven



Le repas des anciens



Le 17 décembre 2009, Pontcarré s'est réveillé sous un manteau blanc, mais cela n'a pas empêché nos anciens de répondre présents à l'invitation du Centre Communal d'Action Sociale pour son repas annuel. Cette année, la salle des fêtes étant indisponible pour cause de travaux à l'école, c'est le Domaine du Parc qui nous a accueillis.

Pour beaucoup de personnes, c'était l'occasion de faire un petit retour en arrière, et de se remémorer les cueillettes, le travail, ou la ferme où, enfants, ils allaient chercher le lait..... La météo n'a malheureusement pas permis de profiter d'une promenade dans le parc, mais si à l'extérieur le temps était frais, à l'intérieur, l'ambiance était des plus agréables.

Après un cocktail de bienvenue et pendant le repas, Arsène le magicien est passé de table en table pour proposer divers tours de magie, tous plus surprenants les uns que les autres. La fête s'est poursuivie jusqu'en début de soirée par un après-midi dansant animé par un disc-jockey.

Catherine Tournut



Le père Noël au groupe scolaire



Le Père Noël a eu bien du mal cette année pour accéder au groupe scolaire. Il ne reconnaissait plus les locaux à cause des travaux en cours.



Le père Noël au groupe scolaire

Et le Père Noël a enfin trouvé l'entrée au grand bonheur des enfants. Leurs yeux brillaient de joie et d'impatience. Un peu de crainte chez les petits mais très peu de pleurs.

Avant la distribution de cadeaux, les enfants ont pu chanter et danser pour le plus grand plaisir du Père Noël.



Père Noël,



Le Père Noël a pu enfin distribuer à chacun les cadeaux qu'il avait apportés dans sa hotte. Que ces beaux moments restent longtemps marqués dans les souvenirs des enfants, de merveilleux souvenirs....



Vie Municipale

A propos du groupe scolaire



Les travaux d'agrandissement du réfectoire et de création de classes sont enfin terminés après six mois de perturbations des services et de nuisances. L'équipe municipale est consciente de la difficulté que chacun (enseignants et personnel) a rencontrée dans le déroulement des journées de travail durant cette période. Nous avons fait le maximum pour que tout se passe pour le mieux (aménagement provisoire des locaux pour accueillir les classes délocalisées, mise à disposition de personnel, salle des fêtes transformée en réfectoire...)

Le personnel a œuvré pendant les vacances afin que les nouvelles classes et le réfectoire soient opérationnels dès la rentrée. Grâce à ce travail, les enseignantes ont intégré des locaux neufs et ont pu accueillir les enfants sans que les classes soient encombrées de cartons. Elles ont réorganisé petit à petit la disposition des meubles et rangements, ce qui n'a pas été chose facile. Une salle des maîtres va permettre aux enseignants de pouvoir se réunir et de disposer de rangements plus rationnels et plus accessibles.



La classe informatique, qui a accueilli le temps des travaux les enfants de grande section maternelle, va retrouver sa fonction initiale. Le matériel est en cours de branchement. Le programme informatique pour les classes de primaire va pouvoir reprendre.

Le réfectoire est complètement transformé : surface doublée, faux-plafond changé afin d'améliorer l'acoustique des salles pour le bien-être des enfants et du personnel, sol coulé pour un entretien

plus facile, beaucoup de clarté. Le fonctionnement en deux services est rétabli ainsi que la pause méridienne et ses différentes activités qui étaient bien difficiles à gérer depuis la rentrée de septembre.

Nous espérons que chacun trouvera une satisfaction à travailler dans ces nouveaux locaux dont les travaux ont été réalisés dans le but d'apporter une amélioration fonctionnelle et un cadre agréable.

*Anne-Marie VUILLAUME
Maire adjoint commissions sociale et scolaire*





L'ANNÉE DU CHANGEMENT



NOUVEAU PRÉSIDENT !

Melle Syvie Aldehuelo remplace M. Guy Boursin (photo) qui, à la tête du TCP depuis 1999, s'est retiré de la présidence. Dévoué et généreux, Guy a su faire partager sa passion du tennis aux autres, témoin le nombre d'adhérents croissant d'année en année ; il est aussi à l'origine de la création de l'école de tennis à l'initiative de la section "tennis à l'école en collaboration avec Dominique Colson et en partenariat avec la Mairie.

Aujourd'hui, il nous laisse un bilan plus qu'honorable de sa gestion. Nous lui sommes très reconnaissants et nous profitons pour lui présenter nos meilleurs vœux et lui souhaiter une bonne continuation dans ses futurs projets.

NOUVEAU BUREAU !

Quelques nouveaux membres sont venus compléter le bureau, vous trouverez leurs coordonnées sur notre site :

www.club.fft.fr/tc.pontcarre dans la rubrique "Le bureau", n'hésitez pas à les contacter pour obtenir des renseignements ou si vous souhaitez participer à la vie du club.

UNE PREMIÈRE FINALE REMPORTÉE !

En effet, le dimanche 15 novembre 2009, le TC PONTCARRÉ vient de marquer son histoire. Le club remporte la coupe Estrabeau +35, 2^e série et termine premier sur 22 équipes en battant le club finaliste Quincy-Voisins par 3 victoires à 0. Bravo à tous les participants !

Félicitations à nos jeunes en 13/14 ans qui ont obtenu de très bons résultats cette année : Demi-finaliste de leur championnat.



À droite de la photo, nos 3 représentants en finale de la Coupe Estrabeau : Jean-Claude, Dominique et Xavier.

Bibliothèque



La Communauté de Commune de la Brie Boisée s'exposait à la bibliothèque

Une très intéressante exposition sur les communes de la Brie Boisée présentait une fiche identité de chacune des cinq

communes.

Des panneaux clairs, riches en explications essentielles sur chaque commune permettaient de mieux les identifier.

Un rappel de l'historique et l'évolution de la Communauté de Communes de Brie Boisée depuis la création du District de la Brie Boisée était également présenté.



« THÉÂTRE »

Illustration Patrick BONNAT

En Scène



Toute la troupe d'**En Scène** vous souhaite une très bonne année 2010. Et c'est justement pour préparer les spectacles de 2010 que petits et grands ont repris la route des planches dès le début du mois de janvier. Les plus jeunes préparent leur spectacle du **5 juin 2010**, mais nous vous en présenterons le contenu dans un prochain bulletin.

Quand aux adultes, c'est fin mars qu'ils vous donnent rendez-vous pour une comédie des plus pétillantes et d'un genre nouveau par rapport à ce que nous avons l'habitude de vous proposer. Mais soyez rassurés, cette pièce pour tout public saura vous ravir et vous faire sourire sans aucun doute possible.

Nous vous livrons un petit résumé de cette comédie de Jean-Charles GAILLARD intitulée

« PAUSE CADDIE »

L'action se passe dans un hall d'immeuble impeccablement bien tenu par une concierge plutôt bourrue où vivent un député et sa femme (BCBG) ainsi qu'un jeune couple (très cool) découvrant la vie. Ajoutez à cela une voyante SDF accompagnée de son compère amnésique (sans oublier le mythique chariot de courses). Mixez le tout et rajoutez une pincée de suspens avec un mystérieux enlèvement et la recherche d'une identité perdue (1 gendarme et 1 journaliste).

Note de l'éditeur : Jouez le tout avec plaisir et délectation et vous obtiendrez une pièce drôle et joyeuse, remarquablement bien ficelée. Les rires tonitruants des spectateurs vous sont acquis d'avance.

Dates représentations : vendredi 26 mars et samedi 27 mars à 21h - Salle des fêtes de la Forêt - Pontcarré
Billetterie ouverte dès 20h les 26 et 27 mars ou aux permanences des mercredis, voir ci-dessous*
Place : 7 € / Tarif enfant de 4 à 12 ans : 4 €

Pour tout renseignement : enscene@sfr.fr

**Comme les précédentes représentations, nous vous proposons de réserver vos places. Une permanence se tiendra chaque mercredi du mois de mars (sauf le 17 mars) à la salle des fêtes de 18h à 19h30.*



L'Eglise St Roch de Pontcarré

A l'époque des grandes épidémies du Moyen-âge, la popularité de St Roch a permis d'aboutir à l'édification de l'église de Pontcarré

L'histoire de l'église de Pontcarré est à la fois très riche et très ancienne. Pontcarré devint une paroisse en juillet 1506 à la demande de Louis Picot seigneur de Pontcarré.

A partir de cette date, le registre des baptêmes mariages et enterrements fut tenu par le curé de la paroisse.

L'église de style byzantin fut construite vers 1660* sur l'emplacement d'une chapelle déjà vouée à Saint Roch et construite dès le XV^{ème} siècle par « un homme de guerre guéri de la peste ». La popularité de St Roch, guérisseur de la peste, était telle que du fond de la Brie et même d'une partie de l'Ile de France, on venait en foule à Pontcarré pour le prier et le célébrer.

Le 16 août se déroulait une grande fête. L'église avait le grand honneur de garder une relique de Saint Roch. Les conscrits de l'année fleurissaient sa statue avec du blé et du raisin produits du terroir. Le dimanche suivant, une imposante procession partait de l'église avec les communiantes et les communiantes de l'année. Ils portaient glorieusement le reliquaire de St Roch contenant des ossements retenus par des fils d'or et confiés à la garde des Pontcarréens.

* A cette époque, notre village comptait 266 habitants.



Le pèlerinage annuel persista sans discontinuité jusqu'en 1876. Le chanoine Emile Pouthé, curé de Ferrières et Pontcarré, a relancé la procession en 1913. La dernière procession a eu lieu en 1951.

L'église est remplie du souvenir de St Roch : les vitraux du sanctuaire posés en 1884 représentent 3 épisodes de sa vie.

- Au centre, Saint Roch guérit un malade atteint de la peste,

L'Eglise St Roch de Pontcarré



Statue de St Roch à Toulouse - Photos S. Lange



- A droite, il reçoit la boule de pain que venait lui porter le chien qui dérobait régulièrement de la nourriture à son maître pour alimenter le saint homme lorsque ce dernier, finalement atteint lui-même par la peste, fut chassé de l'hôpital et se retira en ermite dans les bois pour y guérir miraculeusement.

- A gauche, St Roch accusé d'espionnage à Voghera, reçoit la visite d'un prêtre dans sa prison italienne en Lombardie. Il communique avant de mourir le 15 août 1380.

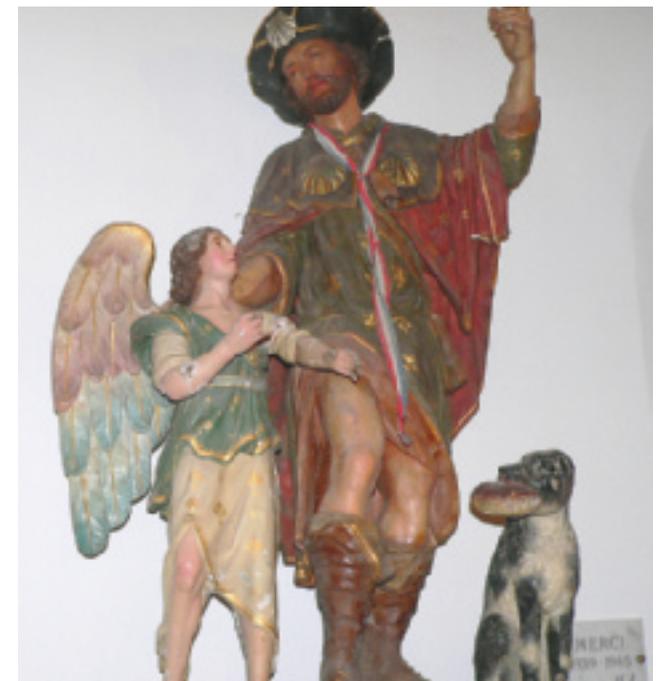
En France et en Italie au temps des grandes épidémies, il n'y avait pas de saint plus populaire.

Dans l'église de Pontcarré se trouve la statue de St Roch en costume de pèlerin ; elle date du XV^{ème} siècle. Le bourdon de voyage (long bâton) qu'il tenait dans sa main gauche et les ornements de coquilles St Jacques étaient les insignes des pèlerins au moyen âge.

Sur la jambe droite dénudée on voit la plaie de la peste dont il souffrait avant que Dieu l'en guérisse. Le chien légendaire est à ses pieds tenant un pain entre ses dents. Cette statue en bois a été classée en 1905.

La chaire en bois sculpté qui s'enroule autour du premier pilier à droite du chœur a été classée également dans le patrimoine.

A l'entrée de l'église, au dessus du bénitier, se lit une inscrip-



tion gravée dans la pierre en 1661 qui atteste de l'ancienneté du culte de St Roch à Pontcarré et de l'importante confrérie qui s'y est consacrée pendant plusieurs siècles. Elle fut dissoute vers 1930 bien qu'elle ait obtenu une « indulgence » plénière accordée à perpétuité, par le pape Alexandre VII notamment pour le 16 août et le dimanche suivant. « Ceux qui frappés de peste invoqueront St Roch, en seront guéris »... Cette église constituait donc un lieu de fervent pèlerinage pendant très longtemps. Les cloches datent de 1683. Les toitures ont été refaites en 1911 ainsi que la grande porte.

A Toulouse, ville étape pour les pèlerins en provenance d'Italie et du Sud- Est de la France qui se rendaient en Espagne à Compostelle, on trouve aussi une belle statue de Saint Roch dans l'église St Sulpice (voir photo).

Nota : Remerciements au club des « Amis de Pontcarré » pour leur travail de recherches historiques et en particulier à Madame Simone LAVIALLE qui a aimablement prêté les documents dont s'inspire cet article.

Serge Lange Maire adjoint

Rappel des horaires d'ouverture de la Mairie

- ⇨ lundi, mardi, jeudi de 9 h à 12 h.
- ⇨ mercredi et vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
- ⇨ samedi de 10 h à 12 h 30.

Tél. : 01 64 66 31 55

Fax : 01 64 66 03 35

Et, toujours à votre disposition, le site Internet de la Mairie :

www.mairiepontcarre.net

Accueil pré et post scolaire Centre Aéré - Temps Cantine

⇨ **01.64.76.69.45** ⇨ **06.47.84.37.24**

Nouveaux visages



Grâce SANTOS GIL
Agent technique
groupe scolaire



Marie-Anne JOUSSET
Agent administratif
Accueil en Mairie



LE RECENSEMENT DES JEUNES A PARTIR DE 16 ANS

Cette formalité est obligatoire pour tous les jeunes gens (garçons et filles) de nationalité française et s'effectue dans les 3 mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire

Vous devez présenter en Mairie:

- Le livret de famille de vos parents
- Votre carte d'identité ou tout autre document prouvant votre nationalité française
- Un justificatif de domicile (facture d'électricité, ou d'eau, ou de téléphone).

Une attestation de recensement vous sera délivrée à l'issue de cette démarche.

Vous serez ensuite convoqués à une journée d'information (**JAPD** : Journée d'Appel de Préparation à la Défense), à la suite de laquelle vous sera remis un Certificat de participation.

L'attestation ou le certificat vous seront réclamés pour vous inscrire **aux examens et concours** soumis à l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, etc..) et vous permettront **d'être inscrits d'office sur les listes électorales à 18 ans** si les conditions légales sont remplies.

Défaut de recensement :

Pour régulariser votre situation à tout moment, déclarez-vous auprès de la Mairie de votre domicile ou au consulat. L'attestation de recensement vous sera alors remise.

Serge Lange
Maire-adjoint Correspondant Défense

Calendrier passage des encombrants année 2010

3^{ème} jeudi de chaque mois

- | | |
|--------------|----------------|
| - 18 février | - 19 août |
| - 18 mars | - 16 septembre |
| - 15 avril | - 21 octobre |
| - 20 mai | - 18 novembre |
| - 17 juin | - 16 décembre |
| - 15 juillet | |

Bibliothèque

- ⇨ **Mercredi et samedi**
10 h à 12 h 30
14 h 00 à 16 h 30.



Ils sont nés

Tyron GIRARD-MIRANDE	14 janvier
Céleste FEUILLE	26 janvier
Yanis BRUNEL	06 février
Méline STREIFF	21 février
Hayat BOUWADIL	03 mars
Romane BLANDIN	22 mars
Jules CADET	30 mars
Maxime CHARTILLANGE	03 avril
Silas BORRUL	06 avril
Maëlie BAUDET	17 avril
Léandro ROSA	13 mai
Séfira BEN HADJ ABDALLAH	14 mai
Emma TRAN	06 juin
Gianni TRINQUART	11 juin
Clara CAMPION	19 juin
Livio LAIR-MOLLICONE	28 juin
Kélyan BONNOTTE	05 juillet
Gabin SANTOS	08 juillet
Rose HATINGUAIS	14 juillet
Mathilde CHANAL	24 août
Corentin SÉRODY-COQUEBLIN	01 septembre
Lana HENNERON	03 septembre
Louann LIÈGE	19 septembre
Meïmouna AOUAM	04 novembre
Olivier GRANGER-THORÉ	21 novembre
Floryan LEMAITRE	28 décembre

ÉTAT - CIVIL

Ils se sont mariés

Haouari BENAHMED NOURINE	
Christelle FOISOTTE	24 janvier
Philippe COURTILLAT	
Nathalie GARNIER	18 avril
Axel JEAN	
Claire ANATOLE	27 juin
Fabien MANCEAU	
Cécile BELIN	04 juillet
Thierry BEGUE	
Nathalie LOTH	11 juillet
Antony MARTIN	
Anne-Sophie GARCIA	05 septembre 2
Nicolas ALDEHUELO	
Céline SCEMAMA	19 septembre

Ils nous ont quittés

Marcelle FIOT, veuve JACQUET	02 janvier
Paulette CHARRON, veuve POCHOUX	15 mars
Yannick MACÉ	28 mai
Eric KUSA	07 juin
Michèle SCAT, épouse HÉZELOT	30 juillet
Anne NOËL, veuve BAST	18 août
Daniel TRACLET	25 août
Henri GROULT	30 août
Jean PELTRE	31 août
Geneviève SURGET, veuve DELABY	22 novembre

4L TROPHY



Nous tenons à vous remercier pour votre participation et vos aides apportées pour le 4 L trophy en nous ayant remis un maximum de fournitures scolaires et d'équipements sportifs. Nous vous présentons la 4L dans laquelle vos dons seront véhiculés et transmis à la ligue marocaine de protection de l'enfance. Comme vous le constatez, notre 4L est en pleine préparation pour affronter les différentes étapes du 4 L trophy et participer au mieux à cette magnifique aventure. (Nous en profitons pour dire un grand merci à Pascal Lavanchy et Gilles Conseil qui s'occupent de toute la préparation de la 4L) Le départ aura lieu le 18/02, nous vous donnerons des renseignements sur la suite du raid !

*Aurély Conseil
Etudiante Pontcarréenne, participante au raid.*



Communiqué
de presse
décembre 2009

L'Agence des espaces verts cède une parcelle non boisée en limite de la forêt régionale de Ferrières à la commune de Pontcarré

Par délibération du 1er décembre dernier*, le Conseil d'administration de l'Agence des espaces verts de la Région Île-de-France a voté la cession d'une parcelle de 4800 m² en bordure de la forêt régionale de Ferrières à la commune de Pontcarré.

Cette opération va permettre à la collectivité de réaliser des aménagements paysagers ou sportifs en complément du gymnase situé sur la parcelle voisine. Les équipements prévus sont un terrain multisports, terrain de boules, aire de jeux, skate-parc bâti léger (vestiaire) et parc de stationnement destinés à accueillir les usagers.

La réponse favorable à la demande de la commune de Pontcarré tient au fait que l'emprise concernée, classée en zone UEB du POS, est insérée dans le tissu urbain et destinée dans le règlement du POS à la réalisation d'aménagements paysagers ou de terrains de sports ouverts.

L'Agence des espaces verts garde toutefois la maîtrise foncière du chemin existant, bordant ladite parcelle cédée, afin de garantir la cohérence des accès à la forêt régionale, depuis le village de Pontcarré.

* Délibération du Conseil d'administration de l'AEV du 1/12/09 - votée par le Conseil régional d'Île-de-France.

Contact presse :
Véronique PICHOT
Chargée de communication
Tél : 01 72 69 51 12
alucas@aev-iledefrance.fr

Calendrier des prochaines manifestations

Février

1 L
2 M
3 M
4 J
5 V
6 S
7 D
8 L
9 M
10 M
11 J
12 V
13 S
14 D
15 L
16 M
17 M
18 J
19 V
20 S
21 D
22 L
23 M
24 M
25 J
26 V
27 S
28 D

13 S *Carnaval*

Mars

1 L
2 M
3 M
4 J
5 V
6 S
7 D
8 L
9 M
10 M
11 J
12 V
13 S
14 D
15 L
16 M
17 M
18 J
19 V
20 S
21 D
22 L
23 M
24 M
25 J
26 V
27 S
28 D
29 L
30 M
31 M

13 S *Exposition Créativa*

21 D *Journée rando amitié nature*

26 V
27 S *Théâtre en scène : "pause caddie"*

Avril

1 J
2 V
3 S
4 D
5 L
6 M
7 M
8 J
9 V
10 S
11 D
12 L
13 M
14 M
15 J
16 V
17 S
18 D
19 L
20 M
21 M
22 J
23 V
24 S
25 D
26 L
27 M
28 M
29 J
30 V

4 D *Oeufs de Pâques*

■ Organisées par la municipalité

■ Organisées par des associations de Pontcarré

A vos agendas

GUERRA CARLOS
ENTRETIEN REPARATION DEPANNAGE SUR SITE
VEHICULE LEGER ET POIDS LOURDS
Tel : 06 64 55 46 89
Siret : 41477548600023 PONTCARRÉ

CARROSSERIE FONTAINE 
TÔLERIE - PEINTURE - PARE-BRISE
Réparations toutes marques - Dépannage - Remorquage
AGRÉE TOUTES ASSURANCES
Remise aux Cotes d'origine sur Marbre
42, rue du Chemin Vert - 77135 PONTCARRÉ
Tél. 01 64 66 21 85 - Fax 01 64 66 18 04

PENSION Repas d'affaires
RESTAURANT Spécialités de poissons
Malocco
Elisabeth et Yannick
10, Grande Rue
77135 PONTCARRÉ
01 64 66 11 76
malocco.malocco@wanadoo.fr

 **IMPRIMERIE CHAUVAT-BERTAU**
Réalisation Graphique PAO
Flashage - Photogravure
Reprographie connectée Mac PC : N.B. et Couleur
Dorure - Gauffrage - Relief - Découpe - Typo - Offset
4, chemin de Braque - B.P. 3 - 77135 PONTCARRÉ
Tél. 01 64 66 31 49 - Fax 01 64 66 10 95
E Mail : chauvat.bertau@wanadoo.fr